

## De la linguistique de l'écrit à la linguistique textuelle et à la stylistique.

### Comment penser l'espace d'une association.

Anna Jaubert

Université de Nice-Sophia Antipolis  
BCL/MSH

Ce premier congrès mondial de Linguistique française est organisé autour de douze thématiques, qui correspondent en gros à des sous-ensembles disciplinaires reconnus (phonétique et phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique, etc.). Mais on note que la modalisation introduite, « en gros », est en soi déjà porteuse d'un questionnement. Pour une nécessaire mise au point réflexive, et pour lancer les débats, la table ronde qui s'ouvre propose une série de *points de vue* sur le domaine concerné, des points de vue qui compléteront et mettront en perspective les communications suscitées par l'appel de notre thématique.

Si j'ai accepté de coordonner une section intitulée « Linguistique du texte et de l'écrit, stylistique », prédéfinissant, par cet intitulé même, un large périmètre, ce qui en soi peut paraître audacieux (sinon aventureux), c'est bien parce que j'ai pensé que, loin de nous entraîner vers la dilution épistémologique de l'objet visé par les disciplines, ce regroupement nous obligeait au contraire à envisager le sens impliqué par leur mise en rapport, et à pousser peut-être plus avant qu'à l'accoutumée l'interrogation de la ligne de partage présupposée entre productions orales et productions écrites.

L'appel à communications diffusé affichait cette perspective, invitant les contributeurs à examiner les conditions de la textualisation précisément offertes par le discours écrit. A partir de textes attestés, le choix de marquer un territoire comme étant celui d'une *linguistique de l'écrit* associée à une *linguistique du texte*, engage une réflexion sur la spécificité des faits de discours écrit, une spécificité qui en l'occurrence motiverait une « linguistique de l'écrit » aspirée, si j'ose dire, par un processus de textualisation du discours, et au-delà de sa textualisation par sa stylisation.

Evidemment, les dynamiques s'enchaînent et s'entrecroisent dans les sciences du discours. Celles qui s'imposent dans le rapprochement qui a tracé les contours de notre section, prennent en écharpe la problématique de la littérarité. Même s'il est évident, et il est évident, que la notion de style excède le domaine littéraire, et malgré le flou de leurs <sup>1</sup>périmètres respectifs, on ne peut nier que, dans l'usage commun, la notion de style est doublement hypostasiée. Elle l'est d'abord par l'idée de style *du discours*, distingué, en raison de la spécificité du matériau mis en œuvre, le langage verbal, de tous les autres domaines de l'activité humaine et des arts, qui sont, on l'a souvent souligné, également susceptibles de style. Elle est encore et surtout hypostasiée par la notion de *discours littéraire*, qui fait monter en puissance *la valeur style*, selon un parcours que j'ai tenté de schématiser par ailleurs<sup>1</sup>.

Cette situation se reflète tout à fait dans les articles proposés à la section intitulée « Linguistique du texte et de l'écrit, stylistique », et l'on peut assez légitimement considérer les sujets abordés comme représentatifs des dominantes qui actuellement assurent la visibilité d'une mouvance. Certes, les délais assez contraignants pour le dépôt des communications, ont pu restreindre l'échantillon des pratiques qui trouvent à s'illustrer dans un tel champ ; en contrepartie, et pour les mêmes raisons, on imagine assez que

les propositions reçues sont en prise sur des travaux en cours, et par là nous en livrent une image fidèle. De fait, nous observons une forte proportion d'articles centrés sur un thème stylistique, au sens le plus intuitif du terme, c'est-à-dire celui de l'examen d'une détermination spécifique d'un discours littéraire, tel qu'il se manifeste dans un genre donné, ou chez certains auteurs. On peut citer à cet égard plusieurs de nos titres parfaitement explicites sur ce point : « Usages littéraires de l'apostrophe » (Michèle Monte), « Tragédie et question primordiale : le modèle de la suasoire dans l'*Iphigénie* de Racine » (Jérôme Lecompte), « Modes impersonnels et énonciation poétique » (Véronique Magri-Mourgues), « reconditionnement énonciatif et reconfiguration discursive dans les discours de la mise en scène de soi : l'exemple de J.-J. Rousseau » (Pascale Delormas).

Sans aller jusqu'à promouvoir une conception énonciativiste du style, conception récemment discutée par Gilles Philippe<sup>ii</sup>, on observe dans ces contributions que le thème stylistique est fortement arrimé à une problématique énonciative, ou qu'il la rencontre à travers une figure de rhétorique. Cette convergence d'intérêt n'a rien de surprenant, non plus que la méthode, et l'on se souvient qu'E. Benveniste, dans sa vision surplombante du champ de la linguistique, avait justement accordé une place centrale à la linguistique de l'énonciation, entre l'analyse intralinguistique et l'analyse translinguistique qui concerne les textes et les œuvres (voir ici-même Jean-Michel Adam, *note de cadrage sur la linguistique textuelle*). A ce groupe d'études s'ajoute, avec une problématique plus générale, exemplifiée elle aussi par du discours littéraire, la communication de Catherine Detrie, « Textualisation et reconditionnement énonciatif », qui montre comment l'implication des coénonciateurs sous-tend les modes de textualisation, modes dits *en soi-même*, ou *en même* dans l'approche praxématique.

Deux contributions posent de façon frontale la question la plus épineuse, mais aussi la plus sensible de la stylistique, à savoir celle des variations singularisantes de la langue. C'est l'objectif de Judith Wulf, dans « Singulière cohérence », qui remotive l'adjectif singulier, en examinant, entre autres, certains fonctionnements textuels de l'ellipse. C'est aussi celui de Christophe Gérard qui, lui, privilégie le palier générique dans « Genre et variations stylistiques en sémantique textuelle », une méthode appliquée à la caractérisation du poème en prose chez G. Macé.

Plus largement, les spécificités et les innovations de la prose littéraire sont dégagées dans le lien entre syntaxe et style. D'une part, dans l'interrogation serrée de Stéphanie Smadja qui porte sur « Les dislocations dans la prose littéraire des années 1920 », et, d'autre part, dans l'étude conduite par Ilias Yocaris et David Zemmour, « Vers une écriture rhizomatique : style et syntaxe dans *la Bataille de Pharsale* de Claude Simon », une étude qui articule les configurations textuelles à un enjeu esthétique des fictions post-modernes.

Deux contributions enfin se signalent par un positionnement théorique qui intéresse au premier chef le lien entre une linguistique du texte et de l'écrit, et la quête du style. Celle d'Anne Herschberg, « style et génétique », entend promouvoir une stylistique qui rend palpable la matérialité du texte en devenir, à travers l'étude des manuscrits de travail. Celle de Marion Colas-Blaise, « Comment articuler la linguistique et la sémiotique ? Le champ stylistique à l'épreuve de la matérialité de l'écrit », est une réflexion très englobante sur la conversion des faits de langue en faits de style, qui intègre judicieusement toute l'organisation du champ graphique.

Manifestement, avec ces onze contributions sur quinze, le discours littéraire tient ici le haut du pavé. Mais, on le sait, la littérarité est une propriété graduelle, et aussi bien les corpus sollicités en illustraient-ils déjà des régimes différents. Quatre contributions consacrées à d'autres genres de discours s'attachent plus spécifiquement aux conditions de la textualité elle-même : soit en dégageant des différences foncières entre la dynamique du discours oral et celle de l'écrit, ce à quoi s'emploie Giovanni Agresti, prenant l'exemple d'un tract politique (« Analyser le discours écrit : les configurations relationnelles en français contemporain »), soit en s'attachant directement à la construction de la textualité. Ainsi, la fonction textuelle de la série est-elle interrogée par Veronika Laippala, à travers une étude « des marqueurs des séries linéaires dans des articles scientifiques. « Une approche linguistique et textuelle du paratexte », proposée par Philippe Lane, vise pour sa part, à établir les frontières du texte, et aussi les frontières entre textes et discours. En effet, la question des limites, et de l'unité du texte, est une question

cruciale si l'on entend distinguer texte et discours. Françoise Revaz la pose à nouveaux frais en s'intéressant à un corpus original : son « Analyse (trans)textuelle d'un objet discursif complexe : le feuilleton journalistique » inspire alors une re-définition des notions de *texte* et de *récit*.

Selon toute évidence, le discours écrit, scruté dans sa propension à s'organiser en texte, a été massivement perçu dans sa capacité à générer une stylisation des faits de langue. Ce n'est pas un hasard. L'intérêt heuristique d'une section potentiellement aussi couvrante que « Linguistique du texte et de l'écrit, stylistique », résidait à mes yeux dans l'interrogation du lien, *apparemment* d'un tuilage, avec des zones de recouvrement, des domaines épingleés. Ce point de vue intégratif sera défendu par Georges Molinié, qui nous a fait l'amitié de présider cette section. Avançant l'opportunité d'une dialectique fondamentale, qui intéresserait toute linguistique, il envisage de poser le stylistique comme herméneutique du langagier.

Par réciprocité certaines déterminations, et notamment la prise en compte de la composante rhétorico-pragmatique, ont été comme absorbées. Seule une communication, « Tragédie et question primordiale : le modèle de la suasoire dans l'*Iphigénie* de Racine », l'a visée en tant que telle. On n'en sera que plus attentif à la position de Marc Bonhomme, expert en ce domaine, qui réfléchissant au fonctionnement « modulaire » de la stylistique, illustre, dans cette voie, le rendement de l'approche figurale.

Ainsi les travaux de cette section, mis en perspective par les points de vue à venir de notre table ronde, peuvent-ils contribuer à sérier (voire à hiérarchiser) certaines démarches au sein du domaine englobant de l'analyse du discours, balisé par Dominique Maingueneau et Patrick Charaudeau<sup>iii</sup>. S'agissant en l'occurrence de genres de discours écrits, nous sommes renvoyés à la construction textuelle et à l'émergence du style. Le champ stylistique se dessine plus que jamais comme un carrefour entre linguistique et littérature, penchant vers l'une ou vers l'autre de ces disciplines selon les intérêts dominants des praticiens. Qu'on ne s'y trompe pas cependant, la contiguïté n'est pas une continuité tous azimuts, et le tuilage précédemment évoqué ne vaut qu'en surface : il nous faut résister à la tentation systématique qui encourage indûment le démon de l'analogie. L'organisation linguistique ne se prolonge pas au-delà de la phrase dans l'organisation textuelle ; dit autrement : *de la phrase au texte les structures ne sont pas récursives*, et il n'y a pas d'homologie entre elles. On se reportera ici même à la *Note de cadrage sur la linguistique textuelle* de Jean-Michel Adam, qui insiste, arguments à l'appui et dans le sillage de Benveniste, sur le bond qualitatif qui sépare le *sémiotique* du *sémantique*, installant résolument la linguistique textuelle comme une « translinguistique » qui requiert les prédéterminations des genres de discours.

A cette enseigne, linguistes et littéraires parlent *naturellement* de lieux différents. Après les liens autrefois tissés entre leurs champs respectifs par l'approche philologique des textes, les points de vue sémiotique et poétique avaient scellé dans les années 60 des intérêts convergents, avec toutefois un effet d'encombrement qui, très vite, avait suscité la dissimulation. On revient aujourd'hui volontiers sur cette histoire, et sur les conditions d'une interdisciplinarité<sup>iv</sup>. Dès 1998, dans un recueil qui posait la question *Linguistique et littérature ont-elles encore quelque chose à se dire ?*<sup>v</sup> Dominique Maingueneau analysait les causes de leur divorce, mais il concluait aussi sur une recomposition du paysage.

La recomposition du paysage s'est bien manifestée dans le choix de certains sujets, et dans la façon de les traiter. En intégrant la linguistique textuelle, l'analyse du discours a de fait élargi son domaine de compétences : moins focalisée sur l'explication sociale de discours eux-mêmes sociaux, elle assume une perspective englobante qui a modifié notre regard sur les productions littéraires. Le relais des genres de discours, même s'il n'a pas été toujours explicitement thématique, surgit dans la plupart des développements sur le chemin de la textualisation et de la stylisation. La conception du style que je propose, comme valeur venant au discours par étapes reconnaissables, et historiquement privilégiées, trouve là de quoi s'étayer. Mais, surtout, on mesure en cette occasion l'impérieuse nécessité de « discipliner » l'éclectisme et l'empirisme sauvages, en se positionnant clairement dans le vaste espace partagé, et en conscientisant nos démarches. On sait que la définition d'un champ et celle d'un objet vont de pair, et que l'une et l'autre sont une affaire de point de vue<sup>vi</sup>. La parole est donc maintenant aux points de vue qui vont s'exprimer et nous apporter rétroactivement leur lumière.

---

<sup>i</sup> Jaubert 2005, « Des styles au style. Genre littéraire et création de valeur », *De la langue au style* (dir. J.-M. Gouvard), Lyon, PUL, p. 37-50, et Jaubert 2007, « La Diagonale du style. Etapes d'une appropriation de la langue », *Questions de style*, (dirs. A. Petitjean et A. Rabatel), *Pratiques* n° 135-136, p. 47-62.

<sup>ii</sup> G. Philippe, 2005, « Le style est-il une catégorie énonciative ? », *De la langue au style* (dir. J. ; -M. Gouvard), Lyon, PUL, p. 145-156.

<sup>iii</sup> Comme en témoigne leur *Dictionnaire de l'Analyse du discours*, 2002, Paris, Seuil.

<sup>iv</sup> Comme l'attestent des sujets de colloques. Citons dans un intervalle rapproché : *Linguistique et littérature, Cluny 40 ans après*, Besançon 5-7 novembre 2007, et *Littérature et linguistique en dialogue : réflexions sur la critique française des Contes de Perrault*, Journée d'étude du 31 mai 2008, organisée à l'Université Paris 4, par Claire Badiou-Monferran.

<sup>v</sup> *Haben sich Sprach-und Literaturwissenschaft noch etwas zu sagen ?*, Romanischer Verlag, Bonn, p. 121-131.

<sup>vi</sup> Jaubert 2002, « Corpus et champs disciplinaires. Le rôle du point de vue », *Corpus* n°1, *Corpus et recherches linguistiques*, Publications de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines de Nice, p. 71-87.